



Vous pouvez **soutenir le festival et l'association en faisant un don.**

La manufacture d'idées étant reconnue d'intérêt général, les dons effectués à son profit ouvrent droit à une réduction fiscale (articles 200 et 238 bis du CGI) :

- pour une **personne privée, réduction d'impôt sur le revenu de 66 % de la valeur du don effectué**, dans la limite de 20 % du revenu imposable

(ex : un don de 50 € ouvre droit à une réduction d'impôt de 33 € ; un don de 500 €, à 333 €)

- pour une **entreprise, réduction d'impôt de 60 % de la valeur du don**, dans la limite de 5 % du chiffre d'affaire.

## FORMULAIRE DE DON

### COORDONNÉES DE DONATEUR·ICE :

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Commune .....

Tél ..... Mail .....@.....

### DON À L'ASSOCIATION :

Je souhaite faire un don de : ..... €

### PAIEMENT ET ENVOI POSTAL :

Chèque à rédiger à l'ordre de : LA MANUFACTURE D'IDEES

Formulaire à renvoyer à :

LA MANUFACTURE D'IDEES

35 Impasse de la Cressonnière

71570 Chasselas